



Avis de procedure judiciaire

Par **ornain54**, le **23/09/2010** à **19:43**

Bonjour,

J'ai fait changer le pare brise de mon véhicule , en étant assuré tous risques et en payant ma franchise de 90€,chez CARGLASS au mois de juin 2010

Mon assurance INEAS me prévient le 09/08/10 par mail que mon contrat d'assurance est résilié car la sté est en liquidation judiciaire.

Le 14/09/10 je reçois un courrier d'une sté de recouvrement "intrum-justicia"me réclamant le prix du pare brise + des frais bien sûr !

Puis le 23/09/10 je reçois un second courrier de cette sté me faisnt avis d'une procédure judiciaire si je ne paye pas !

Par contre quand je vais sur mon compte INEAS encore accessible je vois que le sinistre a été réglé !

Pouvez vous me dire que faire ?

Merci pour votre réponse

N.BACH